

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 995**6 octobre 2004****SOMMAIRE**

Accompany S.A., Sanem	47739	Kelsay S.A., Luxembourg	47755
Accent Aigu, S.à r.l., Steinfort	47757	LogicaCMG Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg ..	47751
Akimmo, S.à r.l., Luxembourg	47759	LogicaCMG Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg ..	47752
Alva S.A.H., Luxembourg	47738	LogicaCMG Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg ..	47752
Ari International S.A., Luxembourg	47742	LogicaCMG Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg ..	47752
Ari International S.A., Luxembourg	47742	LogicaCMG Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg ..	47752
Belair Invest S.A., Luxembourg	47754	Magno Management & Consulting S.A.	47741
Boucherie Scharpantgen, S.à r.l., Junglinster	47759	New Geofelt, S.à r.l., Luxembourg	47758
BSJ Properties S.A., Luxembourg	47754	Parfums et Beauté, S.à r.l., Luxembourg	47760
CA.P.EQ. Partners Crane & Cie S.C.A., Luxem- bourg	47715	Perform Data S.A., Luxembourg	47760
CA.P.EQ. Partners Crane & Cie S.C.A., Luxem- bourg	47725	Plural Source Invest S.A., Luxembourg	47752
Carodis S.A., Bettembourg	47759	Publicis Graphics Group Holding S.A., Luxem- bourg	47758
Cart Lux, S.à r.l., Luxembourg	47759	Questalon S.A., Luxembourg	47714
Chamly International S.A., Luxembourg	47743	Realty Holdings of Italy S.A., Luxembourg	47760
Charme Investments S.C.A., Luxembourg	47726	Ridgewood Holdings, S.à r.l., Luxembourg	47743
Charme Investments S.C.A., Luxembourg	47730	Ridgewood Investments, S.à r.l., Luxembourg ...	47731
Comptoir Technique et Industriel S.A., Strassen ..	47753	S.M. International S.A., Luxembourg	47725
Comptoir Technique et Industriel S.A., Strassen ..	47753	S.M. International S.A., Luxembourg	47725
De'Longhi Finance S.A., Luxembourg	47760	Secu Pharm Consulting International S.A., Luxem- bourg	47742
Europe Loisirs S.A., Luxembourg	47754	Sinice S.A., Luxembourg	47750
Fingi S.A., Luxembourg	47714	Sinice S.A., Luxembourg	47750
Fingi S.A., Luxembourg	47714	Totalmet S.A., Luxembourg	47751
Fingi S.A., Luxembourg	47714	Ukknitum Holding S.A., Luxembourg	47751
Fita, S.à r.l., Luxembourg	47758	Westvillage S.A., Luxembourg	47740
Frame S.A., Luxembourg	47754	Westvillage S.A., Luxembourg	47740
Gerflor Finance S.A., Luxembourg	47753	Westvillage S.A., Luxembourg	47740
Hangher Finance S.A., Luxembourg	47739	Westvillage S.A., Luxembourg	47740
Hangher Finance S.A., Luxembourg	47739	Westvillage S.A., Luxembourg	47740
Hangher Finance S.A., Luxembourg	47739	Westvillage S.A., Luxembourg	47741
Hovemag A.G., Mamer	47730	Westvillage S.A., Luxembourg	47741
Hovemag A.G., Mamer	47730	Westvillage S.A., Luxembourg	47741
Hovemag A.G., Mamer	47730	Westvillage S.A., Luxembourg	47741
Invesco GT, Sicav, Luxembourg	47753	Zenta International S.A., Luxembourg	47751
Joco Promotions S.A., Mamer	47754		

QUESTALON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 69.440.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 26 juillet 2004, réf. LSO-AS07259, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2004.

Pour QUESTALON S.A.

S. Smith

Administrateur

(062498.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2004.

FINGI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.
R. C. Luxembourg B 58.991.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2004, réf. LSO-AS07013, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FINGI S.A.

M. Bogers

Administrateur

(061926.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

FINGI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.
R. C. Luxembourg B 58.991.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2004, réf. LSO-AS07014, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FINGI S.A.

M. Bogers

Administrateur

(061927.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

FINGI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.
R. C. Luxembourg B 58.991.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg le 7 juillet 2004 à 11.30 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire au 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003 sont approuvés;

- Le Bilan et le Compte de Profits & Pertes au 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003, et l'affectation du résultat sont approuvés;

- Décharge est donné aux Administrateurs et au Commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003;

- La société continuera son activité, malgré l'existence d'une perte supérieure à 50% du capital social au 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003.

Luxembourg, le 19 juillet 2004.

Pour FINGI S.A.

M. Bogers

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2004, réf. LSO-AS07012. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061924.2//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

CA.P.EQ. PARTNERS CRANE & CIE S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 95.081.

In the year two thousand four, on the thirtieth of June.
Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of CA.P.EQ. PARTNERS CRANE & CIE S.C.A., a Luxembourg partnership limited by shares («société en commandite par actions») with registered office at Luxembourg, (the «Company»), incorporated by deed of the undersigned notary on July 18th, 2003, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, number 918 of September 8th, 2003.

The extraordinary general meeting is opened and is presided by Mr Eric Biren, company director, residing in Luxembourg.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mrs Maud Martin, employee, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Manuel Gavin, employee, residing in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I) The agenda of the meeting is the following:

1. To increase the share capital of the Company by an amount of EUR 64,250.- (sixty-four thousand two hundred and fifty Euro) so as to raise it from the present amount of EUR 31,000 (thirty-one thousand Euros) divided into 24,800 (twenty-four thousand eight hundred) shares with a par value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents) to EUR 95,250 (ninety-five thousand two hundred and fifty Euro) divided in 76,200 (seventy-six thousand two hundred) shares, each with a par value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents), with the same rights and privileges as the existing limited shares and entitling to dividends as from the day of the extraordinary meeting of shareholders on the proposed capital increase;

2. Waive to the extent necessary their preferential subscription rights in the corporate capital increase and accept the subscription of the new shares by new shareholders;

3. To amend the articles of association where necessary as a consequence of the above mentioned agenda.

II) The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders, and the number of their proxyholders held by each of them are shown on an attendance list which, signed by the shareholders or their proxies and by the bureau of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, signed *ne varietur* by the appearing parties and the undersigned notary, will also remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

III) It appears from the said attendance-list that all the shares representing the total capital of thirty-one thousand Euros (EUR 31,000.-) are represented at the meeting, which consequently is regularly constituted and may validly resolve on all the items on the agenda of which the shareholders have been duly informed before this meeting.

After deliberation and with the consent of the Manager, the meeting adopts each time unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to increase the capital of the Company by an amount of EUR 64,250 (sixty-four thousand two hundred and fifty Euro) so as to raise it from the present amount of EUR 31,000 (thirty-one thousand Euros) divided into 24,800 (twenty-four thousand eight hundred) shares with a par value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents) to EUR 95,250 (ninety-five thousand two hundred and fifty Euro) divided in 76,200 (seventy-six thousand two hundred) shares, each with a par value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents), with the same rights and privileges as the existing limited shares and entitling to dividends as from the day of the extraordinary meeting of shareholders on the proposed capital increase;

Subscription and payment

Thereupon:

1. Mr Pierfrancesco Alessi, company director, residing in Via Tre Garofani 4, I-35124 Padova (PD), here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on June 29th, 2004, declares to subscribe to the 450 new shares.
2. Mr Giulio Caprioli, company director, residing at Via Boifava, 23/A, I-25123 Brescia (BS), here represented by Mrs Maud Martin, prenamed, by virtue of a proxy established on June 29th, 2004, declares to subscribe to the 966 new shares.
3. Mr Giorgio Ravazzolo, company director, residing at Via G. Marconi, 27, I-35122 Padova (PD), here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on June 29th, 2004, declares to subscribe to the 965 new shares.
4. Mrs. Laura Girardi, company director, residing at Via Leoncino 42, I-37121 Verona (VR), here represented by Mrs Maud Martin, prenamed, by virtue of a proxy established on June 29th, 2004, declares to subscribe to the 966 new shares.
5. Mr Alessandro Varisco, company director, residing at Via Paganini 23, I-35010 Vigonza (PD), here represented by Mr Eric Biren, prenamed,

by virtue of a proxy established on May, 19th, 2004,
declares to subscribe to the 644 new shares.

6. PARFIN PARTECIPAZIONI FINANZIARIE S.A., having its registered office at Palazzo Del Sole, CH-6535 Roveredo (GR),

here represented by Mrs Maud Martin, prenamed,
by virtue of a proxy established on June 29th, 2004,
declares to subscribe to the 1,931 new shares.

7. Mr Savio Gariboldi, company director, residing in Via Como, 1, I-20035 Lissone (MI),
here represented by Mr Eric Biren, prenamed,
by virtue of a proxy established on June 29th, 2004,
declares to subscribe to the 644 new shares.

8. Mr Marco Arosio, company director, residing at Via Rivolta 2, I-20050 Macherio (MI),
here represented by Mrs Maud Martin, prenamed,
by virtue of a proxy established on May 19th, 2004,
declares to subscribe to the 322 new shares.

9. Mr Antonio Tazartes, company director, residing at Via Senato 6, I-20121 Milano (MI),
here represented by Mr Eric Biren, prenamed,
by virtue of a proxy established on June 29th, 2004,
declares to subscribe to the 644 new shares.

10. Mr Attilio Marcozzi, company director, residing at Piazza Sei Febbraio, 26, I-20145 Milano (MI),
here represented by Mrs Maud Martin, prenamed,
by virtue of a proxy established on June 29th, 2004,
declares to subscribe to the 321 new shares.

11. Mr Natale Tutino, company director, residing at Via Velletri, 26, I-00048 Nettuno (RM),
here represented by Mr Eric Biren, prenamed,
by virtue of a proxy established on June 29th, 2004,
declares to subscribe to the 644 new shares.

12. SANPAOLO FIDUCIARIA S.p.A. n.3876, having its registered office at Via Brera, 19, I-20121 Milano (MI),
here represented by Mrs Maud Martin, prenamed,
by virtue of a proxy established on June 29th, 2004,
declares to subscribe to the 1,931 new shares.

13. Mr Achille Delmonte, company director, residing at Via Terracini 9, I-42049 S. Ilario d'Enza (RE),
here represented by Mr Eric Biren, prenamed,
by virtue of a proxy established on May 24th, 2004,
declares to subscribe to the 644 new shares.

14. Mr Adriano Bertolin, company director, residing at Via Plebiscito, 56, I-33072 Casarsa della Delizia (PN),
here represented by Mrs Maud Martin, prenamed,
by virtue of a proxy established on June 29th, 2004,
declares to subscribe to the 644 new shares.

15. AGENZIA FENIX S.A., having its registered office at rue Kléberg, 25, CH-Geneva,
here represented by Mr Eric Biren, prenamed,
by virtue of a proxy established on May 17th, 2004,
declares to subscribe to the 644 new shares.

16. Mr Alberto Bertani, company director, residing at Via Francescotti, 22, I-42025 Cavriago (RE),
here represented by Mrs Maud Martin, prenamed,
by virtue of a proxy established on May 25th, 2004,
declares to subscribe to the 321 new shares.

17. Mrs Amelia Fiorenzato, company director, residing at Via Giovanni Falcone, 11, I-35010 Vigodarzere (PD),
here represented by Mr Eric Biren, prenamed,
by virtue of a proxy established on June 29th, 2004,
declares to subscribe to the 417 new shares.

18. Mr Andrea Jenna, company director, residing at Via Magellano, 22, I-37138 Verona (VR),
here represented by Mrs Maud Martin, prenamed,
by virtue of a proxy established on May 19th, 2004,
declares to subscribe to the 644 new shares.

19. Mr Angelo Del Bianco, company director, residing at Via Principale, 40, I-33096 San Martino al Tagliamento (PN),
here represented by Mr Eric Biren, prenamed,
by virtue of a proxy established on June 29th, 2004,
declares to subscribe to the 644 new shares.

20. Mrs. Anna Fantini, company director, residing at Via Rivasi, 73, I-42025 Cavriago (RE),
here represented by Mrs Maud Martin, prenamed,
by virtue of a proxy established on May 24th, 2004,
declares to subscribe to the 322 new shares.

21. EPSOM SERVICES LTD, having its registered office at Akara Building 24, de Castro Street, Tortola, Wickhams Cay, Road Town, British Virgin Islands,
here represented by Mr Eric Biren, prenamed,

by virtue of a proxy established on June 29th, 2004,
declares to subscribe to the 1,252 new shares.

22. Mr Carlo Bernardocchi, company director, residing at Via Pigna, 1, I-37121 Verona (VR),
here represented by Mrs Maud Martin, prenamed,
by virtue of a proxy established on June 29th, 2004,
declares to subscribe to the 644 new shares.

23. Mr Carlo Giovanni Angeli, company director, residing at Via Missionari Casarsesi, 8, I-33072 Casarsa della Delizia
(PN),

here represented by Mr Eric Biren, prenamed,
by virtue of a proxy established on June 29th, 2004,
declares to subscribe to the 644 new shares.

24. Mr Carlo Morone, company director, residing at Via Roma, 79, I-15020 Mombello Montferrato (AL),
here represented by Mrs Maud Martin, prenamed,
by virtue of a proxy established on June 29th, 2004,
declares to subscribe to the 1,609 new shares.

25. Mr Daniele Giusti, company director, residing at Via Tevere, 5, I-Verona (VR),
here represented by Mr Eric Biren, prenamed,
by virtue of a proxy established on June 24th, 2004,
declares to subscribe to the 644 new shares.

26. Mr Dante Ferroli, company director, residing at Via Zonato, 5, I-37121 Monteforte d'Alpone (VR),
here represented by Mrs Maud Martin, prenamed,
by virtue of a proxy established on June 25th, 2004,
declares to subscribe to the 1,287 new shares.

27. Mr Domenico Schiavon, company director, residing at Via Monte Spinale, 37, I-38084 Madonna di Campiglio (TN),
here represented by Mr Eric Biren, prenamed,
by virtue of a proxy established on June 29th, 2004,
declares to subscribe to the 644 new shares.

28. EATI LTD, having its registered office at 905 Silver Tower 2 - 30 Canton Road, Tismhetsy Kawloon (HK),
here represented by Mrs Maud Martin, prenamed,
by virtue of a proxy established on June 14th, 2004,
declares to subscribe to the 966 new shares.

29. Mr Egidio Siena, company director, residing at Via Torazzo, 13, I-41030 Sorbara di Bomporto (MO),
here represented by Mr Eric Biren, prenamed,
by virtue of a proxy established on June 10th, 2004,
declares to subscribe to the 2,575 new shares.

30. Mr Giancarlo Aliberti, company director, residing at Via S. Isidoro, 1 - Bogogno, Borgo Manero (NO),
here represented by Mrs Maud Martin, prenamed,
by virtue of a proxy established on May 20th, 2004,
declares to subscribe to the 644 new shares.

31. Mr Gianluigi Burelli, company director, residing at Via Liguns, 10, I-33080 Zoppola (PN),
here represented by Mr Eric Biren, prenamed,
by virtue of a proxy established on June 29th, 2004,
declares to subscribe to the 644 new shares.

32. Mr Gioacchino Cimino, company director, residing at Via Vincenzella SS 115, I-92014 Porto Empedocle (AG),
here represented by Mrs Maud Martin, prenamed,
by virtue of a proxy established on June 29th, 2004,
declares to subscribe to the 160 new shares.

33. Mrs Fiammetta Ferrari, company director, residing at Via dell' Artigianato, 2, I-37060 Buttapietra (VR),
here represented by Mr Eric Biren, prenamed,
by virtue of a proxy established on June 22nd, 2004,
declares to subscribe to the 644 new shares.

34. Mr Giancarlo Coin, company director, residing at Via A. Gabelli, 27, I-35121 Padova (PD),
here represented by Mrs Maud Martin, prenamed,
by virtue of a proxy established on May 25th, 2004,
declares to subscribe to the 644 new shares.

35. Mr Giuseppe Campagnaro, company director, residing at Corso Vittorio Emanuele II 175, I-35121 Padova (PD),
here represented by Mr Eric Biren, prenamed,
by virtue of a proxy established on June 29th, 2004,
declares to subscribe to the 644 new shares.

36. Mr Luigi Terrana, company director, residing at Via Vittorio Emanuele, 63, I-92023 Campobello di Licata (AG),
here represented by Mrs Maud Martin, prenamed,
by virtue of a proxy established on June 29th, 2004,
declares to subscribe to the 644 new shares.

37. Mr Marcellino Ferrari, company director, residing at Via Leoncino, 35, I-37121 Verona (VR),
here represented by Mr Eric Biren, prenamed,
by virtue of a proxy established on June 29th, 2004,

declares to subscribe to the 644 new shares.

38. Mr Mario Montepietra, company director, residing at Via Loris Boni, 23, I-42027 Montecchio Emilia (RE), here represented by Mrs Maud Martin, prenamed, by virtue of a proxy established on May 20th, 2004, declares to subscribe to the 644 new shares.

39. Mr Mario Terrana, company director, residing at Via Atenea, 123, I-Agrigento (AG), here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on June 29th, 2004, declares to subscribe to the 644 new shares.

40. Mr Paolo Guglielmi, company director, residing at Via Ruggero da Vezzano, 3/3, I-42100 Reggio Emilia (RE), here represented by Mrs Maud Martin, prenamed, by virtue of a proxy established on May 24th, 2004, declares to subscribe to the 644 new shares.

41. REDCLIFFE & ASSOCIATED LTD, having its registered office at Euro Canadian Center, P.O. Box N-4901, Nassau, Bahamas,

here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on June 9th, 2004, declares to subscribe to the 1,287 new shares.

42. Mr Roberto Cimino, company director, residing at Via Pini, 1, I-92014 Porto Empedocle (AG), here represented by Mrs Maud Martin, prenamed, by virtue of a proxy established on June 3rd, 2004, declares to subscribe to the 644 new shares.

43. SANPAOLO FIDUCIARIA S.p.A. n.3874, having its registered office at Via Brera, 19, I-20121 Milano (MI), here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on June 29th, 2004, declares to subscribe to the 1,287 new shares.

44. Mr Simeone Gazzani, company director, residing at Via L. Da Vinci, 4/B, I-46032 Castelforte (MN), here represented by Mrs Maud Martin, prenamed, by virtue of a proxy established on June 29th, 2004, declares to subscribe to the 644 new shares.

45. Mr Silvio Trevisan, company director, residing at Via Mantovana, 103 Int 05, I-37137 Verona (VR), here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on June 29th, 2004, declares to subscribe to the 1,609 new shares.

46. STRASFIN S.A., having its registered office at Via Castausio, 6, CH-6904 Lugano, here represented by Mrs Maud Martin, prenamed, by virtue of a proxy established on June 9th, 2004, declares to subscribe to the 1,287 new shares.

47. Mr Torquato Bonilauri, company director, residing at Via Gorkij, 1, I-42025 Cavriago (RE), here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on May 25th, 2004, declares to subscribe to the 644 new shares.

48. Mr Vittorino Lazzaro, company director, residing at Via Cagni, 38, I-35100 Padova (PD), here represented by Mrs Maud Martin, prenamed, by virtue of a proxy established on June 29th, 2004, declares to subscribe to the 837 new shares.

49. Mr Alberto Atrofini, company director, residing at Via Riviera Berica, 262, I-36100 Vicenza (VI), here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on June 18th, 2004, declares to subscribe to the 966 new shares.

50. Mr Alberto Morato, company director, residing at Viale Trento, 58, I-36100 Vicenza (VI), here represented by Mrs Maud Martin, prenamed, by virtue of a proxy established on June 26th, 2004, declares to subscribe to the 1,287 new shares.

51. Mr Domenico Chilò, company director, residing at Via Schio, 46, I-36030 Sarcedo (VI), here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on June 29th, 2004, declares to subscribe to the 644 new shares.

52. Mr Luca Morato, company director, residing at Via Trento, 206/208, I-36100 Vicenza (VI), here represented by Mrs Maud Martin, prenamed, by virtue of a proxy established on June 3rd, 2004, declares to subscribe to the 1,287 new shares.

53. Mrs. Clara Dardi, company director, residing at Via Bellombra, 12, I-40136 Bologna (BO), here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on June 9th, 2004, declares to subscribe to the 321 new shares.

54. Mr Roberto Meneguzzo, company director, residing at Via Dal Molin, 66, I-36100 Vicenza (VI), here represented by Mrs Maud Martin, prenamed, by virtue of a proxy established on June 29th, 2004, declares to subscribe to the 644 new shares.
55. Mr Luigi Morato, company director, residing at Via Brigata Forli, 1, I-36100 Vicenza (VI), here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on June 29th, 2004, declares to subscribe to the 644 new shares.
56. Mrs Assunta Puerto, company director, residing at Via Macchà, 28, I-36100 Vicenza (VI), here represented by Mrs Maud Martin, prenamed, by virtue of a proxy established on June 29th, 2004, declares to subscribe to the 644 new shares.
57. Mr Alfredo Gianpaolo Righetto, company director, residing at Via Fusinieri, 12, I-36100 Vicenza (VI), here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on June 29th, 2004, declares to subscribe to the 966 new shares.
58. GGG S.A., having its registered office at 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, here represented by Mrs Maud Martin, prenamed, by virtue of a proxy established on June 29th, 2004, declares to subscribe to the 1,609 new shares.
59. Mr Renato Fadini, company director, residing at Via Risorgimento, 36, I-37121 Verona (VR), here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on June 29th, 2004, declares to subscribe to the 644 new shares.
60. Mr Paolo Zanini, company director, residing at Via Tiziano Vecellio, 15, I-31100 Treviso (TV), here represented by Mrs Maud Martin, prenamed, by virtue of a proxy established on June 29th, 2004, declares to subscribe to the 644 new shares.
61. Mrs Carla Rettondini, company director, residing at Via G. Marconi 27, I-35122 Padova (PD), here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on June 29th, 2004, declares to subscribe to the 966 new shares.
62. Mrs Maria Angela Ballarini, company director, residing at Via Rivolta, 2, I-20050 Macherio (MI), here represented by Mrs Maud Martin, prenamed, by virtue of a proxy established on May 19th, 2004, declares to subscribe to the 322 new shares.

The 51,400 new shares have been fully paid up by the conversion into capital of a part of unquestionable, liquid and immediately payable claims of an amount of EUR 64,250 (sixty-four thousand two hundred and fifty Euro) granted by the subscribers to C.A.P.E.Q. PARTNERS CRANE & CIE S.C.A.

The existence of the said claims is evidenced in a report established by Mr Edward Kostka, réviseur d'entreprises, residing in Luxembourg, on June 28th, 2004, concluding as follows:

«Conclusion

Based on the verifications carried out as described above, I express no observation on the value of the contribution which corresponds at least to the number and nominal value of the shares to be issued as consideration.»

This report and the said proxies, signed ne varietur by the persons appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Fifth resolution

The general meeting decides to amend article 5 of the articles of incorporation, which will henceforth has the following wording:

«**Art. 5. Share Capital.** The Company has an issued share capital of ninety-five thousand two hundred and fifty euro (95,250.- EUR) divided in seventy-six thousand two hundred (76,200) shares having a par value of one euro twenty-five cent (1.25 EUR) each, (hereinafter referred to as the «Shares»).»

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed and these minutes were signed by the members of the board of the meeting and the undersigned notary.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately four thousand euro (4,000.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le trente juin.

Par-devant Nous, Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de CA.P.EQ. PARTNERS CRANE & CIE S.C.A., une société en commandite par actions («la Société»), ayant son siège social à Luxembourg, constituée par acte notaire instrumentant en date du 18 juillet 2003 publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 918 du 8 septembre 2003.

L'assemblée générale extraordinaire a été ouverte et présidée par Monsieur Eric Biren, company director, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Maud Martin, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Manuel Gavin, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Augmenter le capital social à concurrence d'un montant de EUR 64.250 (soixante-quatre mille deux cent cinquante euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 31.000 (trente et un mille euros) divisé en 24.800 (vingt-quatre mille huit cents) actions d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro vingt-cinq cents) chacune à EUR 95.250 (quatre-vingt-quinze mille deux cent cinquante euros) divisé en 76.200 (soixante-seize mille deux cents) actions d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro vingt-cinq cents) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les actions existantes et ayant droit aux dividendes à partir du jour de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires proposant l'augmentation de capital.

2. Renonciation des actionnaires actuels, si besoin est, à leur droit préférentiel de souscription dans l'augmentation du capital social et accepter la souscription des nouvelles actions par de nouveaux actionnaires.

3. Modifier en conséquence les statuts.

II) Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions que chacun d'entre eux détient sont repris sur une liste de présence, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera annexée au présent acte pour être soumise simultanément à l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, signées ne varietur par les personnes présentes et le notaire instrumentant, seront également annexées au présent acte pour être soumis simultanément à l'enregistrement.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) sont représentées à cette assemblée, laquelle est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour dont les actionnaires ont été dûment informés avant cette assemblée.

Après délibération et avec l'accord du Gérant, l'assemblée prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de EUR 64.250 (soixante-quatre mille deux cent cinquante euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 31.000 (trente et un mille euros) divisé en 24.800 (vingt-quatre mille huit cents) actions d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro vingt-cinq cents) chacune à EUR 95.250 (quatre-vingt-quinze mille deux cent cinquante euros) divisé en 76.200 (soixante-seize mille deux cents) actions d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro vingt-cinq cents) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les actions existantes et ayant droit aux dividendes à partir du jour de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires proposant l'augmentation de capital.

Souscription - Libération

Sont alors intervenus aux présentes:

1. Monsieur Pierfrancesco Alessi, administrateur de société, demeurant à Via Tre Garofani 4, I-35124 Padova (PD), ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 29 juin 2004, déclare souscrire 450 actions nouvelles.
2. Monsieur Giulio Caprioli, administrateur de société, demeurant à Via Boifava, 23/A, I-25123 Brescia (BS), ici représenté par Madame Maud Martin, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 29 juin 2004, déclare souscrire 966 actions nouvelles.
3. Monsieur Giorgio Ravazzolo, administrateur de société, demeurant à Via G. Marconi, 27, I-35122 Padova (PD), ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 29 juin 2004, déclare souscrire 965 actions nouvelles.
4. Madame Laura Girardi, administrateur de société, demeurant à Via Leoncino 42, I-37121 Verona (VR), ici représentée par Madame Maud Martin, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 29 juin 2004, déclare souscrire 966 actions nouvelles.
5. Monsieur Alessandro Varisco, administrateur de société, demeurant à Via Paganini 23, I-35010 Vigonza (PD), ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 19 mai 2004, déclare souscrire 644 actions nouvelles.
6. PARFIN PARTECIPAZIONI FINANZIARIE S.A., ayant son siège social à Palazzo Del Sole, CH-6535 Roveredo (GR), ici représentée par Madame Maud Martin, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 29 juin 2004,

- déclare souscrire 1.931 actions nouvelles.
7. Monsieur Savio Gariboldi, administrateur de société, demeurant à Via Como, 1, I-20035 Lissone (MI), ici représenté par Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 29 juin 2004, déclare souscrire 644 actions nouvelles.
8. Monsieur Marco Arosio, administrateur de société, demeurant à Via Rivolta 2, I-20050 Macherio (MI), ici représenté par Madame Maud Martin, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 19 mai 2004, déclare souscrire 322 actions nouvelles.
9. Monsieur Antonio Tazartes, administrateur de société, demeurant à Via Senato 6, I-20121 Milano (MI), ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 29 mai 2004, déclare souscrire 644 actions nouvelles.
10. Monsieur Attilio Marcozzi, administrateur de société, demeurant à Piazza Sei Febbraio, 26, I-20145 Milano (MI), ici représenté par Madame Maud Martin, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 29 juin 2004, déclare souscrire 321 actions nouvelles.
11. Monsieur Natale Tutino, administrateur de société, demeurant à Via Velletri, 26, I-00048 Nettuno (RM), ici représentée par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 29 juin 2004, déclare souscrire 644 actions nouvelles.
12. SANPAOLO FIDUCIARIA S.p.A. n.3876, ayant son siège social à Via Brera, 19, I-20121 Milano (MI), ici représentée par Madame Maud Martin, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 29 juin 2004, déclare souscrire 1.931 actions nouvelles.
13. Monsieur Achille Delmonte, administrateur de société, demeurant à Via Terracini 9, I-42049 S. Ilario d'Enza (RE), ici représenté par Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 24 mai 2004, déclare souscrire 644 actions nouvelles.
14. Monsieur Adriano Bertolin, administrateur de société, demeurant à Via Plebiscito, 56, I-33072 Casarsa della Dellizia (PN), ici représenté par Madame Maud Martin, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 29 juin 2004, déclare souscrire 644 actions nouvelles.
15. AGENZIA FENIX S.A., ayant son siège social à rue Kléberg, 25, CH-Geneva, ici représentée par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 17 mai 2004, déclare souscrire 644 actions nouvelles.
16. Monsieur Alberto Bertani, administrateur de société, demeurant à Via Francescotti, 22, I-42025 Cavriago (RE), ici représenté par Madame Maud Martin, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 25 mai 2004, déclare souscrire 321 actions nouvelles.
17. Madame Amelia Fiorenzato, administrateur de société, demeurant à Via Giovanni Falcone, 11, I-35010 Vigodarzere (PD), ici représentée par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 29 juin 2004, déclare souscrire 417 actions nouvelles.
18. Monsieur Andrea Jenna, administrateur de société, demeurant à Via Magellano, 22, I-37138 Verona (VR), ici représentée par Madame Maud Martin, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 19 mai 2004, déclare souscrire 644 actions nouvelles.
19. Monsieur Angelo Del Bianco, administrateur de société, demeurant à Via Principale, 40, I-33096 San Martino al Tagliamento (PN), ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 29 juin 2004, déclare souscrire 644 actions nouvelles.
20. Madame Anna Fantini, administrateur de société, demeurant à Via Rivasi, 73, I-42025 Cavriago (RE), ici représentée par Madame Maud Martin, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 24 mai 2004, déclare souscrire 322 actions nouvelles.
21. EPSOM SERVICES LTD, ayant son siège social à Akara Building 24, de Castro Street, Tortola, Wickhams Cay, Road Town, British Virgin Islands, ici représentée par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 29 juin 2004, déclare souscrire 1.252 actions nouvelles.
22. Monsieur Carlo Bernardocchi, administrateur de société, demeurant à Via Pigna, 1, I-37121 Verona (VR),

ici représenté par Madame Maud Martin, prénommée,
en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 29 juin 2004,
déclare souscrire 644 actions nouvelles.

23. Monsieur Carlo Giovanni Angeli, administrateur de société, demeurant à Via Missionari Casarsesi, 8, I-33072 Casarsa della Delizia (PN),

ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé,
en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 29 juin 2004,
déclare souscrire 644 actions nouvelles.

24. Monsieur Carlo Morone, administrateur de société, demeurant à Via Roma, 79, I-15020 Mombello Montferrato (AL),

ici représenté par Madame Maud Martin, prénommée,
en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 29 juin 2004,
déclare souscrire 1.609 actions nouvelles.

25. Monsieur Daniele Giusti, administrateur de société, demeurant à Via Tevere, 5, I-Verona (VR),

ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé,
en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 24 juin 2004,
déclare souscrire 644 actions nouvelles.

26. Monsieur Dante Ferroli, administrateur de société, demeurant à Via Zonato, 5, I-37121 Monteforte d'Alpone (VR),

ici représenté par Madame Maud Martin, prénommée,
en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 25 juin 2004,
déclare souscrire 1.287 actions nouvelles.

27. Monsieur Domenico Schiavon, administrateur de société, demeurant à Via Monte Spinale, 37, I-38084 Madonna di Campiglio (TN),

ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé,
en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 29 juin 2004,
déclare souscrire 644 actions nouvelles.

28. EATI LTD, ayant son siège social à 905 Silver Tower 2 - 30 Canton Road, Tismhetsui Kawloon (HK),

ici représentée par Madame Maud Martin, prénommée,
en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 14 juin 2004,
déclare souscrire 966 actions nouvelles.

29. Monsieur Egidio Siena, administrateur de société, demeurant à Via Torazzo, 13, I-41030 Sorbara di Bomporto (MO),

ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé,
en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 10 juin 2004,
déclare souscrire 2.575 actions nouvelles.

30. Monsieur Giancarlo Aliberti, administrateur de société, demeurant à Via S. Isidoro, 1 - Bogogno, Borgo Manero (NO),

ici représenté par Madame Maud Martin, prénommée,
en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 20 mai 2004,
déclare souscrire 644 actions nouvelles.

31. Monsieur Gianluigi Burelli, administrateur de société, demeurant à Via Liguns, 10, I-33080 Zoppola (PN),

ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé,
en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 29 juin 2004,
déclare souscrire 644 actions nouvelles.

32. Monsieur Gioacchino Cimino, administrateur de société, demeurant à Via Vincenzella SS 115, I-92014 Porto Empedocle (AG),

ici représenté par Madame Maud Martin, prénommée,
en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 29 juin 2004,
déclare souscrire 160 actions nouvelles.

33. Madame Fiammetta Ferrari, administrateur de société, Via dell' Artigianato, 2, I-37060 Buttapietra (VR),

ici représentée par Monsieur Eric Biren, prénommé,
en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 22 juin 2004,
déclare souscrire 644 actions nouvelles.

34. Monsieur Giancarlo Coin, administrateur de société, demeurant à Via A. Gabelli, 27, I-35121 Padova (PD),

ici représenté par Madame Maud Martin, prénommée,
en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 25 mai 2004,
déclare souscrire 644 actions nouvelles.

35. Monsieur Giuseppe Campagnaro, administrateur de société, demeurant à Corso Vittorio Emanuele II 175, I-35121 Padova (PD),

ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé,
en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 29 juin 2004,
déclare souscrire 644 actions nouvelles.

36. Monsieur Luigi Terrana, administrateur de société, demeurant à Via Vittorio Emanuele, 63, I-92023 Campobello di Licata (AG),

ici représenté par Madame Maud Martin, prénommée,

- en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 29 juin 2004, déclare souscrire 644 actions nouvelles.
37. Monsieur Marcellino Ferrari, administrateur de société, demeurant à Via Leoncino, 35, I-37121 Verona (VR), ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 29 juin 2004, déclare souscrire 644 actions nouvelles.
38. Monsieur Mario Montepietra, administrateur de société, demeurant à Via Loris Boni, 23, I-42027 Montecchio Emilia (RE), ici représenté par Madame Maud Martin, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 20 mai 2004, déclare souscrire 644 actions nouvelles.
39. Monsieur Mario Terrana, administrateur de société, demeurant à Via Atenea, 123, I-Agrigento (AG), ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 29 juin 2004, déclare souscrire 644 actions nouvelles.
40. Monsieur Paolo Guglielmi, administrateur de société, demeurant à Via Ruggero da Vezzano, 3/3, I-42100 Reggio Emilia (RE), ici représenté par Madame Maud Martin, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 24 mai 2004, déclare souscrire 644 actions nouvelles.
41. REDCLIFFE & ASSOCIATED LTD, ayant son siège social à Euro Canadian Center, P.O. Box N-4901, Nassau, Bahamas, ici représentée par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 9 juin 2004, déclare souscrire 1.287 actions nouvelles.
42. Monsieur Roberto Cimino, administrateur de société, demeurant à Via Pini, 1, I-92014 Porto Empedocle (AG), ici représenté par Madame Maud Martin, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 3 juin 2004, déclare souscrire 644 actions nouvelles.
43. SANPAOLO FIDUCIARIA S.p.A. n.3874, ayant son siège social à Via Brera, 19, I-20121 Milano (MI), ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 29 juin 2004, déclare souscrire 1.287 actions nouvelles.
44. Monsieur Simeone Gazzani, administrateur de société, demeurant à Via L. Da Vinci, 4/B, I-46032 Castelbelforte (MN), ici représenté par Madame Maud Martin, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 29 juin 2004, déclare souscrire 644 actions nouvelles.
45. Monsieur Silvio Trevisan, administrateur de société, demeurant à Via Mantovana, 103 Int 05, I-37137 Verona (VR), ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 29 juin 2004, déclare souscrire 1.609 actions nouvelles.
46. STRASFIN S.A., ayant son siège social à Via Castausio, 6, CH-6904 Lugano, ici représentée par Madame Maud Martin, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 9 juin 2004, déclare souscrire 1.287 actions nouvelles.
47. Monsieur Torquato Bonilauri, administrateur de société, demeurant à Via Gorkij, 1, I-42025 Cavriago (RE), ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 25 mai 2004, déclare souscrire 644 actions nouvelles.
48. Monsieur Vittorino Lazzaro, administrateur de société, demeurant à Via Cagni, 38, I-35100 Padova (PD), ici représenté par Madame Maud Martin, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 29 juin 2004, déclare souscrire 837 actions nouvelles.
49. Monsieur Alberto Atrofini, administrateur de société, demeurant à Via Riviera Berica, 262, I-36100 Vicenza (VI), ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 18 juin 2004, déclare souscrire 966 actions nouvelles.
50. Monsieur Alberto Morato, administrateur de société, demeurant à Viale Trento, 58, I-36100 Vicenza (VI), ici représenté par Madame Maud Martin, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 26 juin 2004, déclare souscrire 1.287 actions nouvelles.
51. Monsieur Domenico Chilò, administrateur de société, demeurant à Via Schio, 46, I-36030 Sarcedo (VI), ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 29 juin 2004, déclare souscrire 644 actions nouvelles.

52. Monsieur Luca Morato, administrateur de société, demeurant à Via Trento, 206/208, I-36100 Vicenza (VI), ici représenté par Madame Maud Martin, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 3 juin 2004, déclare souscrire 1.287 actions nouvelles.
53. Madame Clara Dardi, administrateur de société, demeurant à Via Bellombra, 12, I-40136 Bologna (BO), ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 9 juin 2004, déclare souscrire 321 actions nouvelles.
54. Monsieur Roberto Meneguzzo, administrateur de société, demeurant à Via Dal Molin, 66, I-36100 Vicenza (VI), ici représenté par Madame Maud Martin, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 29 juin 2004, déclare souscrire 644 actions nouvelles.
55. Monsieur Luigi Morato, administrateur de société, demeurant à Via Brigata Forli, 1, I-36100 Vicenza (VI), ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 29 juin 2004, déclare souscrire 644 actions nouvelles.
56. Madame Assunta Puerto, administrateur de société, demeurant à Via Macchà, 28, I-36100 Vicenza (VI), ici représentée par Madame Maud Martin, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 29 juin 2004, déclare souscrire 644 actions nouvelles.
57. Monsieur Alfredo Gianpaolo Righetto, administrateur de société, demeurant à Via Fusinieri, 12, I-36100 Vicenza (VI), ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 29 juin 2004, déclare souscrire 966 actions nouvelles.
58. GGG S.A., ayant son siège à 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, ici représentée par Madame Maud Martin, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 29 juin 2004, déclare souscrire 1.609 actions nouvelles.
59. Monsieur Renato Fadini, administrateur de société, demeurant à Via Risorgimento, 36, I-37121 Verona (VR), ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 29 juin 2004, déclare souscrire 644 actions nouvelles.
60. Monsieur Paolo Zanini, administrateur de société, demeurant à Via Tiziano Vecellio, 15, I-31100 Treviso (TV), ici représenté par Madame Maud Martin, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 29 juin 2004, déclare souscrire 644 actions nouvelles.
61. Madame Carla Rettondini, administrateur de sociétés, demeurant à Via G. Marconi, 27, I-35122 Padova (PD), ici représentée par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 29 juin 2004, déclare souscrire 966 actions nouvelles.
62. Madame Maria Angela Ballarini, administrateur de sociétés, demeurant à Via Rivolta, 2, I-20050 Macherio (MI), ici représentée par Madame Maud Martin, prénommée en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 19 mai 2004, déclare souscrire 322 actions nouvelles.

Les 51.400 actions nouvelles ont été intégralement libérées par la conversion en capital d'une partie de créances liquides, certaines et exigibles d'un montant de EUR 64.250,- accordées par les souscripteurs à CA.P.EQ. PARTNERS CRANE & CIE S.C.A.

L'existence desdites créances a été justifiée au notaire instrumentant dans un rapport établi en date du 28 juin 2004 par Monsieur Edward Kostka, réviseurs d'entreprises, demeurant à Luxembourg, qui conclut comme suit:

«Conclusion

Based on the verifications carried out as described above, I express no observation on the value of the contribution which corresponds at least to the number and nominal value of the shares to be issued as consideration.»

Ledit rapport et lesdites procurations resteront, après avoir été signés ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexés aux présentes pour être formalisés avec elles.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société qui sera dorénavant rédigé comme suit:

«**Art. 5. Capital social.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à quatre-vingt-quinze mille deux cent cinquante euros (95.250,- EUR) divisé en soixante-seize mille deux cents (76.200) actions d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (1,25 EUR) chacune.»

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée et ce procès-verbal est signé par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à quatre mille euros (4.000,- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Biren, M. Martin, M. Gavin, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, vol. 144S, fol. 25, case 9. – Reçu 642,50 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2004.

G. Lecuit.

(062801.3/220/668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2004.

CA.P.EQ. PARTNERS CRANE & CIE S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 95.081.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2004.

G. Lecuit.

(062802.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2004.

S.M. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 37.498.

Le bilan au 31 octobre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2004, réf. LSO-AS07759, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(061619.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

S.M. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 37.498.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 10 mai 2004

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2003/2004 comme suit:

Conseil d'administration:

- Mme. Corrine Clementi, employée, demeurant à Milan (Italie), administrateur;
 MM. Luigi Clementi, dirigeant, demeurant à Milan (Italie), administrateur;
 Pietro Feller, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
 Marco Lagona, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
 Jean-Pierre Verlainé, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2004, réf. LSO-AS07557. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061617.3/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

CHARME INVESTMENTS S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 88.675.

In the year two thousand and four, on the thirtieth of June.
Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Ms Isabelle Claude, attorney-at-law, with professional address at 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, acting by virtue of decisions of CHARME MANAGEMENT S.A., manager of the company, taken on June 21, 2004, copy of which decisions, after having been signed *in varietur* by the appearing person and the undersigned notary will be annexed to this document to be filed with it to the registration authorities.

Who declared and required the notary to record that:

I) The company CHARME INVESTMENTS S.C.A., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal, registered with the registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B number 88.675, was incorporated by deed of the undersigned notary on July 30, 2002, published in the Mémorial C number 1487 of October 15, 2002. The articles of incorporation have been amended several times and for the last time by a deed of the undersigned notary on January 26, 2004, published in the Mémorial C, number 357 of March 31, 2004.

II) According to article 5 of the articles of incorporation, the issued capital has been fixed at one hundred and ninety-five thousand seven hundred and thirty-two euro fifty cent (EUR 195,732.50) divided into one hundred and fifty-six thousand five hundred and eighty-six (156,586) Shares comprising:

(1) One hundred and sixteen thousand four hundred and sixty-four (116,464) redeemable Shares having a par value of one euro twenty-five cent (1.25 EUR) each (hereafter referred to as the «A Shares»);

(2) Fourteen thousand five hundred and fifty-eight (14,558) ordinary Shares having a par value of one euro twenty five cent (1.25 EUR) each (hereafter referred to as the «B Shares»);

(3) Twenty-five thousand five hundred and sixty-four (25,564) (representing at all times at least 10% of the share capital of the Company) Shares having a par value of one euro twenty five cent (1.25 EUR) each, allocated to the Unlimited Shareholder (hereafter referred to as the «C Shares»).

In addition to the issued capital, issue premiums of two hundred and forty-eight point four three seven five euro (248.4375) per each A Share, equal to a total amount of twenty-eight million nine hundred and thirty-four thousand and twenty-five euro (EUR 28,934,025) have been paid on the A Shares. The total of the issue premiums shall be allocated to an extraordinary reserve (hereafter referred to as «Free Premium Reserves»), which, upon a resolution of the Unlimited Shareholder, may be distributed to the Shareholders or used by the Unlimited Shareholder of the Company to redeem the A Shares.

The Company shall have an authorised share capital of one million two hundred fifty thousand euro (1,250,000.- EUR) divided into eight hundred thousand (800,000) A Shares having a par value of one euro twenty-five cent (1.25 EUR) each, one hundred thousand (100,000) B Shares having a par value of one euro twenty-five cent (1.25 EUR) each and one hundred thousand (100,000) C Shares having a par value of one euro twenty-five cent (1.25 EUR) each, such C shares representing at all times at least ten per cent (10%) of the share capital of the Company.

The Unlimited Shareholder is authorised to issue further A Shares, B Shares and C Shares with or without an issue premium so as to bring the total capital of the Company up to the total authorised share capital in whole or in part from time to time as it in its discretion may determine and to accept subscriptions for such Shares within a period of five (5) years as from the date of incorporation of the Company such as determined by article 32 (5) of the law on commercial companies.

The period or extent of this authority may be extended by resolution of the Shareholders in general meeting from time to time, in the manner required for amendment of the Articles.

The Unlimited Shareholder is authorised to determine the conditions attaching to any subscription for A Shares, B Shares and C Shares from time to time.

The Unlimited Shareholder is authorised to issue such A Shares, B Shares and C Shares under and during the period referred to above without the Shareholders having any preferential subscription rights.

When the Unlimited Shareholder effects a whole or partial increase in capital pursuant to the provisions referred to above, it shall be obliged to take steps to amend this Article in order to record the change and the Unlimited Shareholder is authorised to take or authorise the steps required for the execution and publication of such amendment in accordance with the law.

III) Pursuant to this authorization, the Unlimited Shareholder has decided to increase the capital of the Company by an amount of eighty-three thousand one hundred and twenty-six euro twenty-five cent (83,126.25 EUR) in order to bring it from its present amount of one hundred and ninety-five thousand seven hundred and thirty-two euro fifty cent (195,732.50 EUR) to two hundred and seventy-eight thousand eight hundred and fifty-eight euro seventy-five cent (278,858.75 EUR) by the creation and the issue of fifty-nine thousand one hundred and twelve (59,112) new A shares having a par value of one euro twenty-five cent (1.25 EUR) each together with a share premium of two hundred and forty-eight point four three seven five euro (248.4375 EUR) and seven thousand three hundred and eighty-nine (7,389) new B shares having a par value of one euro twenty-five cent (1.25 EUR) each.

The Unlimited Shareholder resolved, pursuant to article 5 of the articles of the Company, to issue these «A» shares and «B» shares in Units comprising eight (8) A shares and one (1) B share each.

The Unlimited Shareholder decided to accept the subscription of the new shares as follows:

1. two thousand eight hundred and eighty (2,880) A shares and three hundred and sixty (360) B shares have been subscribed by BANCA INTERMOBILIARE DI INVESTIMENTI E GESTIONI S.p.A., with registered office at Via Gramsci 7, I-10121 Torino,

2. nine thousand five hundred and ninety-two (9,592) A shares and one thousand one hundred and ninety-nine (1,199) B shares have been subscribed by BANCA MONTE DEI PASCHI DI SIENA S.p.A., with registered office at Piazza Salimbeni no. 3, Siena (Italy),

3. one thousand nine hundred and twenty (1,920) A shares and two hundred and forty (240) B shares have been subscribed by Mr Giovanni Cacace, residing at Via Petrarca 205, I-80122 Napoli,

4. nine thousand five hundred and ninety-two (9,592) A shares and one thousand one hundred and ninety-nine (1,199) B shares have been subscribed by DEUTSCHE BANK AG, a company organized under the laws of Germany, with registered office in Taunusanlage 12, 60325, Frankfurt am Main, Germany, operation in the United Kingdom under branch registration number BR 000005 and acting through its London branch with offices at Winchester House, 1, Great Winchester Street, London EC2N2DB, United Kingdom,

5. five thousand seven hundred and sixty (5,760) A shares and seven hundred and twenty (720) B shares have been subscribed by DORINT HOLDING S.A., with registered office at 2, rue J. Hackin, L-1746 Luxembourg,

6. one thousand nine hundred and twenty (1,920) A shares and two hundred and forty (240) B shares have been subscribed by FINELDO S.p.A., with registered office at Via della Scrofa 64, I-00186 Roma,

7. one thousand nine hundred and twenty (1,920) A shares and two hundred and forty (240) B shares have been subscribed by JRG HOLDINGS S.A., with registered office at 35, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg,

8. three thousand eight hundred and forty (3,840) A shares and four hundred and eighty (480) B shares have been subscribed by MAIS S.p.A., with registered office at Via Larga 11, Milano (Italy),

9. one thousand nine hundred and twenty (1,920) A shares and two hundred and forty (240) B shares have been subscribed by MONCANINO S.p.A., with registered office at Corso Stati Uniti 41, I-10129 Torino,

10. five hundred and seventy-six (576) A shares and seventy-two (72) B shares have been subscribed by Mr Luca Cordeiro di Montezemolo, residing at Via Giuseppe Mangili 36/A, I-00197 Roma,

11. one thousand nine hundred and twenty (1,920) A shares and two hundred and forty (240) B shares have been subscribed by NEXTREND S.A., with registered office at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg,

12. one thousand nine hundred and twenty (1,920) A shares and two hundred and forty (240) B shares ORION S.r.l., with registered office at Via 95° Rgt. Fanteria 109, I-73100 Lecce,

13. one thousand nine hundred and twenty (1,920) A shares and two hundred and forty (240) B shares have been subscribed by PETITE AFRIQUE IMMOBILIERE S.A., with registered office at 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg,

14. one thousand nine hundred and twenty (1,920) A shares and two hundred and forty (240) B shares have been subscribed by Mr Gianni Punzo, residing at Via Petrarca 40, Napoli (Italy),

15. nine thousand five hundred and ninety-two (9,592) A shares and one thousand one hundred and ninety-nine (1,199) B shares have been subscribed UNICREDITO ITALIANO S.p.A., with registered office at Via Dante 1, Genova (Italy),

16. one thousand nine hundred and twenty (1,920) A shares and two hundred and forty (240) B shares have been subscribed by VIVI CITTÀ SVILUPPO S.r.l., with registered office at Via di Vannina 88/94, I-00156 Roma.

The amount of fourteen million seven hundred and sixty-eight thousand seven hundred and sixty-three euro seventy-five cent (14,768,763.75 EUR) representing an amount of eighty-three thousand one hundred and twenty-six euro twenty-five cent (83,126.25 EUR) of capital and fourteen million six hundred and eighty-five thousand six hundred and thirty-seven euro fifty cent (14,685,637.50 EUR) of share premium, paid up in cash by the subscribers, is now available to the Company, proof of which has been given to the undersigned notary.

As a consequence of such increase of capital, the six first paragraphs of article 5 of the articles of incorporation will now read as follows:

Art. 5. Six first paragraphs. The Company has an issued capital of two hundred and seventy-eight thousand eight hundred and fifty-eight euro seventy-five cent (278,858.75 EUR) divided into two hundred and twenty-three thousand eighty-seven (223,087) Shares comprising:

(1) one hundred and seventy-five thousand five hundred and seventy-six (175,576) redeemable Shares having a par value of one euro twenty-five cent (1.25 EUR) each (hereafter referred to as the «A Shares»);

(2) twenty-one thousand nine hundred and forty-seven (21,947) ordinary Shares having a par value of one euro twenty-five cent (1.25 EUR) each (hereafter referred to as the «B Shares»);

(3) Twenty-five thousand five hundred and sixty-four (25,564) (representing at all times at least 10% of the share capital of the Company) Shares having a par value of one euro twenty five cent (1.25 EUR) each, allocated to the Unlimited Shareholder (hereafter referred to as the «C Shares»).

The terms «Share» and «Shares» shall, in these Articles, unless otherwise explicitly or implicitly stated, include respectively the A Shares, the B Shares and the C Shares.

In addition to the issued capital, issue premiums of two hundred and forty-eight point four three seven five euro (248.4375 EUR) per each A Share, equal to a total amount of forty-three million six hundred and nineteen thousand six hundred and sixty-two euro fifty cent (43,619,662.50 EUR) have been paid on the A Shares. The total of the issue premiums shall be allocated to an extraordinary reserve (hereafter referred to as «Free Premium Reserves»), which, upon a resolution of the Unlimited Shareholder, may be distributed to the Shareholders or used by the Unlimited Shareholder of the Company to redeem the A Shares.»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the presently stated increase of capital with issue premium are estimated at approximately 153,600.- EUR.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the undersigned notary by surname, given name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French version

L'an deux mille quatre, le trente juin.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Maître Isabelle Claude, avocat, avec adresse professionnelle à 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, agissant en vertu de décisions de CHARME MANAGEMENT S.A., actionnaire commandité de la société, prises en date du 21 juin 2004, copie de ces décisions, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

I) La société CHARME INVESTMENTS S.C.A., avec siège social à L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B numéro 88.675, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 30 juillet 2002, publié au Mémorial C, numéro 1487 du 15 octobre 2002. Les statuts ont été modifiés à différentes reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 26 janvier 2004, publié au Mémorial C, numéro 357 du 31 mars 2004.

II) Aux termes de l'article 5 des statuts, le capital social de la société a été fixé à cent quatre-vingt-quinze mille sept cent trente-deux euros cinquante cents (195.732,50 EUR), divisé en cent cinquante-six mille cinq cent quatre-vingt-six (156.586) actions, comprenant:

i) cent seize mille quatre cent soixante-quatre (116.464) Actions rachetables d'une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (1,25 EUR) chacune (ci-après les «Actions A»);

ii) quatorze mille cinq cent cinquante-huit (14.558) Actions ordinaires d'une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (1,25 EUR) chacune (ci-après les «Actions B»);

iii) vingt-cinq mille cinq cent soixante-quatre (25.564) (représentant à tout moment au moins dix pour cent (10%) du capital émis de la Société) Actions d'une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (1,25 EUR) chacune, attribuées à l'Actionnaire Commandité (ci-après les «Actions C»).

En plus du capital émis, des primes d'émission de deux cent quarante-huit virgule quatre trois sept cinq euros (248,4375 EUR) par Action, à concurrence d'un montant total de vingt-huit millions neuf cent trente-quatre mille vingt-cinq euros (28.934.025,- EUR) ont été payées sur les Actions A. Le total des primes d'émission sera alloué à une réserve extraordinaire (ci-après la «Réserve Libre de Prime»), qui, par décision de l'Actionnaire Commandité, pourra être distribuée aux Actionnaires ou utilisée par l'Actionnaire Commandité de la Société pour racheter les Actions A.

La Société aura un capital autorisé d'un million deux cent cinquante mille euros (1.250.000,- EUR) divisé en huit cent mille (800.000) Actions A ayant une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (1,25 EUR) chacune, cent mille (100.000) Actions B ayant une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (1,25 EUR) chacune et cent mille (100.000) Actions C ayant une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (1,25 EUR) chacune, ces dernières représentant à tout moment au moins dix pour cent (10%) du capital de la Société.

L'Actionnaire Commandité est autorisé à émettre des Actions A, B et C supplémentaires avec ou sans prime d'émission afin de porter le capital total de la Société jusqu'au capital autorisé de la Société, en une ou plusieurs fois, à sa discrétion et à accepter la souscription de telles Actions au cours d'une période de cinq (5) années à partir de la constitution de la Société, telle que déterminée à l'article 32(5) de la loi sur les sociétés commerciales.

La durée ou l'étendue de cette autorisation peut être étendue périodiquement par décision des Actionnaires en assemblée générale statuant comme en matière de modification des Statuts.

L'Actionnaire Commandité est autorisé à déterminer périodiquement les conditions de souscription des Actions A, B et C.

L'Actionnaire Commandité est autorisé à émettre de telles Actions A, B et C durant la période mentionnée ci-dessus sans droit de souscription préférentiel pour les Actionnaires existants.

A la suite de chaque augmentation partielle ou totale de capital réalisée par l'Actionnaire Commandité conformément aux dispositions ci-dessus, l'Actionnaire Commandité prendra les mesures nécessaires pour modifier cet article afin de constater cette modification et est autorisé à prendre ou à autoriser toutes les mesures requises pour l'exécution et la publication d'une telle modification conformément à la loi.

III) En exécution des pouvoirs lui conférés par les statuts, l'Actionnaire Commandité a décidé de procéder à une augmentation de capital à concurrence de quatre-vingt-trois mille cent vingt-six euros vingt-cinq cents (83.126,25 EUR) pour le porter de son montant actuel de cent quatre-vingt-quinze mille sept cent trente-deux euros cinquante cents (195.732,50 EUR) à deux cent soixante-dix-huit mille huit cent cinquante-huit euros soixante-quinze cents (278.858,75 EUR) par la création et l'émission de cinquante-neuf mille cent douze (59.112) nouvelles Actions A ayant une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (1,25 EUR) chacune et une prime d'émission de deux cent quarante-huit virgule

quatre trois sept cinq euros (248,4375 EUR) par action et de sept mille trois cent quatre-vingt-neuf (7.389) nouvelles Actions B ayant une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (1,25 EUR) chacune.

L'Actionnaire Commandité a décidé, conformément à l'article 5 des statuts, d'émettre ces Actions A et ces Actions B en unités comprenant huit (8) Actions A et une (1) Action B.

L'Actionnaire Commandité a décidé d'accepter la souscription aux actions nouvelles comme suit:

1. deux mille huit cent quatre-vingts (2.880) Actions A et trois cent soixante (360) Actions B ont été souscrites par BANCA INTERMOBILIARE DI INVESTIMENTI E GESTIONI S.p.A., avec siège social à Via Gramsci 7, I-10121 Torino,
2. neuf mille cinq cent quatre-vingt-douze (9.592) Actions A et mille cent quatre-vingt-dix-neuf (1.199) Actions B ont été souscrites par BANCA MONTE DEI PASCHI DI SIENA S.p.A., avec siège social à Piazza Salimbeni no. 3, Siena (Italie),
3. mille neuf cent vingt (1.920) Actions A et deux cent quarante (240) Actions B ont été souscrites par Monsieur Giovanni Cacace, demeurant à Via Petrarca 205, I-80122 Napoli,
4. neuf mille cinq cent quatre-vingt-douze (9.592) Actions A et mille cent quatre-vingt-dix-neuf (1.199) Actions B ont été souscrites par DEUTSCHE BANK AG, une société de droit allemand avec siège social à Taunusanlage, 12, D-60325 Frankfurt am Main, Allemagne, opérant au Royaume-Uni sous le numéro d'immatriculation de la succursale BR 000005 et agissant par sa succursale de Londres avec siège à Winchester House, 1 Great Winchester Street, Londres EC2N2DB, Royaume-Uni,
5. cinq mille sept cent soixante (5.760) Actions A et sept cent vingt (720) Actions B ont été souscrites par DORINT HOLDING S.A., avec siège social à 2, rue J. Hackin, L-1746 Luxembourg,
6. mille neuf cent vingt (1.920) Actions A et deux cent quarante (240) Actions B ont été souscrites par FINELDO S.p.A., avec siège social à Via della Scrofa 64, I-00186 Rome,
7. mille neuf cent vingt (1.920) Actions A et deux cent quarante (240) Actions B ont été souscrites par JRG HOLDINGS S.A., avec siège social à 35, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg,
8. trois mille huit cent quarante (3.840) Actions A et quatre cent quatre-vingts (480) Actions B ont été souscrites par MAIS S.p.A., avec siège social à Via Larga 11, Milano (Italie),
9. mille neuf cent vingt (1.920) Actions A et deux cent quarante (240) Actions B ont été souscrites par MONCANNINO S.p.A., avec siège social à Corso Stati Uniti 41, I-10129 Torino,
10. cinq cent soixante-seize (576) Actions A et soixante-douze (72) Actions B ont été souscrites par Monsieur Luca Cordero di Montezemolo, demeurant à Via Giuseppe Mangili 36/A, I-00197 Rome,
11. mille neuf cent vingt (1.920) Actions A et deux cent quarante (240) Actions B ont été souscrites par NEXTREND S.A., avec siège social à 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg,
12. mille neuf cent vingt (1.920) Actions A et deux cent quarante (240) Actions B ont été souscrites par ORION S.r.l., avec siège social à Via 95° Rgt. Fanteria 109, I-73100 Lecce,
13. mille neuf cent vingt (1.920) Actions A et deux cent quarante (240) Actions B ont été souscrites par PETITE AFRIQUE IMMOBILIERE S.A., avec siège social à 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg,
14. mille neuf cent vingt (1.920) Actions A et deux cent quarante (240) Actions B ont été souscrites par Monsieur Gianni Punzo, demeurant à Via Petrarca 40, Napoli (Italie),
15. neuf mille cinq cent quatre-vingt-douze (9.592) Actions A et mille cent quatre-vingt-dix-neuf (1.199) Actions B ont été souscrites par UNICREDITO ITALIANO S.p.A., avec siège social à Via Dante 1, Genova (Italie),
16. mille neuf cent vingt (1.920) Actions A et deux cent quarante (240) Actions B ont été souscrites par VIVI CITTÀ SVILUPPO S.r.l., avec siège social à Via di Vannina 88/94, I-00156 Rome.

Le montant de quatorze millions sept cent soixante-huit mille sept cent soixante-trois euros soixante-quinze cents (14.768.763,75 EUR), représentant un montant de quatre-vingt-trois mille cent vingt-six euros vingt-cinq cents (83.126,25 EUR) de capital et un montant de quatorze millions six cent quatre-vingt-cinq mille six cent trente-sept euros cinquante cents (14.685.637,50 EUR) de primes d'émission, libéré en espèces par les souscripteurs, est à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

A la suite de cette augmentation de capital, les six premiers alinéas de l'article 5 des statuts auront désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Six premiers alinéas.** La société a un capital émis de deux cent soixante-dix-huit mille huit cent cinquante-huit euros soixante-quinze cents (278.858,75 EUR), divisé en deux cent vingt-trois mille quatre-vingt-sept (223.087) actions, comprenant:

- i) cent soixante-quinze mille cinq cent soixante-seize (175.576) Actions rachetables d'une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (1,25 EUR) chacune (ci-après les «Actions A»);
- ii) vingt et un mille neuf cent quarante-sept (21.947) Actions ordinaires d'une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (1,25 EUR) chacune (ci-après les «Actions B»);
- iii) vingt-cinq mille cinq cent soixante-quatre (25.564) (représentant à tout moment au moins dix pour cent (10%) du capital émis de la Société) Actions d'une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (1,25 EUR) chacune, attribuées à l'Actionnaire Commandité (ci-après les «Actions C»).

Les termes «Action» et «Actions» dans les présents Statuts englobent, sauf disposition implicite ou explicite contraire, les Actions A, les Actions B et les Actions C.

En plus du capital émis, des primes d'émission de deux cent quarante-huit virgule quatre trois sept cinq euros (248,4375 EUR) par Action, à concurrence d'un montant total de quarante-trois millions six cent dix-neuf mille six cent soixante-deux euros cinquante cents (43.619.662,50 EUR) ont été payées sur les Actions A. Le total des primes d'émission sera alloué à une réserve extraordinaire (ci-après la «Réserve Libre de Prime»), qui, par décision de l'Actionnaire Commandité, pourra être distribuée aux Actionnaires ou utilisée par l'Actionnaire Commandité de la Société pour racheter les Actions A.»

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces, qui incombent à la société à la suite de l'augmentation de capital avec prime d'émission qui précède, sont estimés à environ 153.600,- EUR.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. Sur la demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: I. Claude, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, vol. 144S, fol. 23, case 6. – Reçu 147.687,64 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2004.

P. Frieders.

(062787.3/212/274) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2004.

CHARME INVESTMENTS S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 88.675.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2004.

P. Frieders.

(062789.3/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2004.

HOVEMAG A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-8232 Mamer, 3, route de Holzem.

R. C. Luxembourg B 101.943.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2003, réf. LSO-AJ00652, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 26 octobre 2003.

Signature.

(062014.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2004.

HOVEMAG A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-8232 Mamer, 3, route de Holzem.

R. C. Luxembourg B 101.943.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2003, réf. LSO-AL01632, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 26 octobre 2003.

Signature.

(062015.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2004.

HOVEMAG A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-8232 Mamer, 3, route de Holzem.

R. C. Luxembourg B 101.943.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 26 juillet 2004.

Pour la société

J. Seckler

Le notaire

(062010.3/231/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2004.

RIDGEWOOD INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 101.974.

STATUTES

In the year two thousand four, on the twenty-second of July.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

RIDGEWOOD CAPITAL INC., a company incorporated and organized under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at M & C CORPORATE SERVICES LIMITED, PO Box 309 GT, Uglan House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, represented by Mr Robert Rosenthal, company director, born on July 28, 1962 in Seattle, United States of America, with personal address at 224, Crest Road, Ridgewood, NJ 07451, United States of America;

here represented by Mrs Stéphanie Alexandrino, attorney at law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on July 19, 2004, in New Jersey, United States of America.

The said proxy, after having been signed *in varietur* by the mandatory of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) under the name RIDGEWOOD INVESTMENTS, S.à r.l. (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial or financial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties.

If the Company has more than one partner, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by a board of managers, composed of at least one A manager and one B manager, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. Managers need not to be partners.

7.2. The managers may be dismissed ad nutum.

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager, or if there are more than one manager, by any manager of the Company.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of its sole manager or, as the case may be, by the joint signature of two managers of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of partners

Art. 12. Powers and voting rights.

12.1. The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.

12.2. Each partner has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of partners has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole partner or the general meeting of partners;
- (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be partners, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the partner(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the partner or, in the case of a plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

VII. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2004.

Subscription - Payment

Wherefore, RIDGEWOOD CAPITAL INC., previously named and represented as stated here above, declares to have subscribed to the whole share capital of the Company and to have fully paid up all five hundred (500) shares by contribution in cash, so that the amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which must be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately two thousand four hundred (2,400.-) euro.

Resolutions of the sole partner

Immediately after the incorporation of the Company, the sole partner, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The number of managers is fixed at seven;
2. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:
 - Robert Rosenthal, company director, born on July 28, 1962 in Seattle, United States, with personal address at 224, Crest Road, Ridgewood, NJ 07451, United States of America, as manager A;
 - James Culver, company director, born on March 19, 1946 in Nashville, United States, with personal address at 725, Parsons Road, Ridgewood, NJ 07451, United States of America, as manager A;
 - Myles Marmion, company director, born on July 28, 1959 in Belfast, United Kingdom, with personal address at 30 Manorgate Road, Kingston, Surrey, KT27AL, United Kingdom, as manager A;
 - Hugo Watson Brown, company director, born on December 25, 1960 in London, United Kingdom, with personal address at 8 Park Avenue, East Sheen, London, SW14 8AT, United Kingdom, as manager A;
 - James Finlayson, company director, born on February 20, 1969 in London, Canada, with personal address at 112, Jean Street, Ramsey, NJ, 07446, United States of America, as manager A;
 - UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., a company incorporated and organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey, registered with the Luxembourg Trade and Company register under number B 64.474, as manager B; and
 - MONTEREY SERVICES S.A., a company incorporated and organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen, registered with the Luxembourg Trade and Company register under number B 51.100, as manager B;
3. The registered office of the Company is set at L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal;
4. Special power of attorney, with power of substitution, is given to any lawyer of LOYENS WINANDY, acting under the Company's sole signature (the Attorney), in order to represent the Company at the incorporation meeting of a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), which will be denominated RIDGEWOOD HOLDINGS, S.à r.l. (the Subsidiary), and which will take place in Luxembourg, in front of notary M^e André-Jean-Joseph Schwachtgen, on or around 22 July 2004 or any subsequent date or hour thereafter in order to resolve on the following agenda:
 1. Determination of the purpose of the Subsidiary and the setting of its articles of association (in the form attached);
 2. Subscription to 500 shares with a par value of EUR 25.- each, representing the entire share capital of the Subsidiary that will thus amount to EUR 12,500.- by a contribution in kind of all assets and liabilities of the Company; and
 3. Following the completion of the incorporation meeting of the Subsidiary, to resolve on:
 - a) the appointment of the board of managers of the Subsidiary composed of 7 members and so appoint:
 - Robert Rosenthal, company director, born on July 28, 1962 in Seattle, United States of America, with personal address at 224, Crest Road, Ridgewood, NJ 07451, United States of America, as manager A;
 - James Culver, company director, born on March 19, 1946 in Nashville, United States of America, with personal address at 725, Parsons Road, Ridgewood, NJ 07451, United States of America, as manager A;
 - Myles Marmion, company director, born on July 28, 1959 in Belfast, United Kingdom, with personal address at 30 Manorgate Road, Kingston, Surrey, KT27AL, United Kingdom, as manager A;
 - Hugo Watson Brown, company director, born on December 25, 1960 in London, United Kingdom, with personal address at 8 Park Avenue, East Sheen, London, SW14 8AT, United Kingdom, as manager A;
 - James Finlayson, company director, born on February 20, 1969 in London, Canada, with personal address at 112, Jean Street, Ramsey, NJ, 07446, United States of America, as manager A;
 - UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., a company incorporated and organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey, registered with the Luxembourg Trade and Company register under number B 64.474, as manager B; and
 - MONTEREY SERVICES S.A., a company incorporated and organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen, registered with the Luxembourg Trade and Company register under number B 51.100, as manager B,
 - b) the establishment of the Subsidiary's registered office and so set the registered office at L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the mandatory of the person appearing, said mandatory signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quatre, le vingt-deux juillet.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

RIDGEWOOD CAPITAL INC., une société constituée et régie sous le droit des Iles Cayman, ayant son siège social au CORPORATION M & C CORPORATE SERVICES LIMITED, PO Box 309 GT, Uglan House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, représentée par M. Robert Rosenthal, administrateur de sociétés, né le 28

juillet 1962 à Seattle, Etats-Unis d'Amérique, dont l'adresse personnelle est à 224, Crest Road, Ridgewood, NJ 07451, Etats-Unis d'Amérique;

ici représentée par Mme Stéphanie Alexandrino, avocat, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 19 juillet 2004, au New Jersey, Etats-Unis d'Amérique.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination RIDGEWOOD INVESTMENTS, S.à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales ou financières ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

4. Durée

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du Code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un conseil de gérance, composé au moins d'un gérant A et d'un gérant B, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne sont pas nécessairement des associés.

7.2 Les gérants sont révocables ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par tout gérant.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la seule signature de son gérant unique ou, le cas échéant, par la signature conjointe de deux gérants ou, par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent en raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés;
- (iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) associé(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2004.

Souscription - Libération

RIDGEWOOD CAPITAL INC., précédemment nommée, représentée comme dit ci-dessus, déclare avoir souscrit à l'intégralité du capital social de la Société et d'avoir entièrement libéré les cinq cents (500) parts sociales par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ deux mille (2.400,-) euros.

Décision de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre de gérants est fixé à sept;
2. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:
 - Robert Rosenthal, gérant de société, né le 28 juillet 1962 à Seattle, Etats-Unis, dont l'adresse personnelle est à 224, Crest Road, Ridgewood, NJ 07451, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant A;
 - James Culver, gérant de société, né le 19 mars 1946 à Nashville, Etats-Unis, dont l'adresse personnelle est à 725, Parsons Road, Ridgewood, NJ 07451, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant A;
 - Myles Marmion, gérant de société, né le 28 juillet 1959 à Belfast, Royaume-Uni, dont l'adresse personnelle est à 30, Manorgate Road, Kingston, Surrey, KT27AL, Royaume-Uni, en tant que gérant A;
 - Hugo Watson Brown, gérant de société, né le 25 décembre 1960 à Londres, Royaume-Uni, dont l'adresse personnelle est à 8, Park Avenue, East Sheen, London, SW14 8AT, Royaume-Uni, en tant que gérant A;
 - James Finlayson, gérant de société, né le 20 février 1969 à Londres, Canada, dont l'adresse personnelle est à 112, Jean Street, Ramsey, NJ, 07446, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant A;

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 64.474, en tant que gérant B; et

- MONTEREY SERVICES S.A., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 51.100, en tant que gérant B;

3. Le siège social de la Société est établi à L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal;

4. Une procuration spéciale, avec pouvoir de substitution, est donnée à tout juriste de LOYENS WINANDY, agissant pour le compte de la Société sous sa seule signature (la Procuration), afin de représenter la Société à l'assemblée constitutive d'une société à responsabilité limitée, dont la dénomination sera RIDGEWOOD HOLDINGS, S.à r.l. (la Filiale), et qui aura lieu à Luxembourg, par-devant le notaire M^e André-Jean-Joseph Schwachtgen, le ou autour du 22 juillet 2004 ou toute date ou heure subséquente afin de prendre les résolutions suivantes:

1. Détermination de l'objet social de la Filiale et établissement de ses statuts (suivant la forme jointe);

2. Souscription de 500 actions ayant une valeur nominale de EUR 25,- chacune, représentant la totalité du capital social de la Filiale s'élevant à un montant de EUR 12.500,- par un apport en espèce de tous les actifs et passifs de la Société; et

3. Après achèvement de l'assemblée constitutive de la Filiale, les résolutions suivantes sont prises:

a) nomination du conseil de gérance de la Filiale composé de 7 membres et nommé ainsi:

- Robert Rosenthal, gérant de société, né le 28 juillet 1962 à Seattle, Etats-Unis, dont l'adresse personnelle est à 224, Crest Road, Ridgewood, NJ 07451, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant A;

- James Culver, gérant de société, né le 19 mars 1946 à Nashville, Etats-Unis, dont l'adresse personnelle est à 725, Parsons Road, Ridgewood, NJ 07451, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant A;

- Myles Marmion, gérant de société, né le 28 juillet 1959 à Belfast, Royaume-Uni, dont l'adresse personnelle est à 30, Manorgate Road, Kingston, Surrey, KT27AL, Royaume-Uni, en tant que gérant A;

- Hugo Watson Brown, gérant de société, né le 25 décembre 1960 à Londres, Royaume-Uni, dont l'adresse personnelle est à 8, Park Avenue, East Sheen, London, SW14 8AT, Royaume-Uni, en tant que gérant A;

- James Finlayson, gérant de société, né le 20 février 1969 à Londres, Canada, dont l'adresse personnelle est à 112, Jean Street, Ramsey, NJ, 07446, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant A;

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 64.474, en tant que gérant B; et

- MONTEREY SERVICES S.A., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 51.100, en tant que gérant B;

pour une durée indéterminée; et

b) Le siège social de la Société est établi à L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Alexandrino, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2004, vol. 144S, fol. 55, case 8. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2004.

A. Schwachtgen.

(062591.3/230/488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2004.

ALVA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 34.629.

—
EXTRAIT

Les administrateurs Maria Dennewald et Gerty Marter ont démissionné avec effet immédiat.

Luxembourg, le 25 juin 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, réf. LSO-AS00779. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053624.3/304/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

ACCOMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4987 Sanem, 7, Coin du Lohr.

R. C. Luxembourg B 67.645.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00387, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2004.

Signature.

(052721.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2004.

HANGHER FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 13, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 73.771.

Le bilan au 31 octobre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2004, réf. LSO-AS07565, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HANGHER FINANCE S.A., Société Anonyme

Signatures

Administrateurs

(061623.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

HANGHER FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 13, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 73.771.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2004, réf. LSO-AS07562, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HANGHER FINANCE S.A., Société anonyme

Signatures

Administrateurs

(061622.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

HANGHER FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 13, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 73.771.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
tenue de manière extraordinaire le 29 juin 2004*

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004 comme suit:

Conseil d'administration:

- MM. Giuseppe Forni, avocat, demeurant à Bologna (Italie), président;
Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
- Mmes. Daniela Seragnoli, dirigeant d'entreprise, demeurant à Bologna (Italie), administrateur;
Irène Acciani, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Commissaire aux comptes:

CONFIDENTIA (FIDUCIAIRE), S.à r.l., 15, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HANGHER FINANCE S.A., Société anonyme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2004, réf. LSO-AS07568. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061634.3/024/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

WESTVILLAGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 49.520.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2004, réf. LSO-AS07421, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(061796.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

WESTVILLAGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 49.520.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2004, réf. LSO-AS07414, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(061792.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

WESTVILLAGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 49.520.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2004, réf. LSO-AS07418, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(061794.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

WESTVILLAGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 49.520.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2004, réf. LSO-AS07423, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(061797.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

WESTVILLAGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 49.520.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2004, réf. LSO-AS07424, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(061798.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

WESTVILLAGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 49.520.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2004, réf. LSO-AS07426, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(061799.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

WESTVILLAGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 49.520.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2004, réf. LSO-AS07427, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(061802.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

WESTVILLAGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 49.520.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2004, réf. LSO-AS07428, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(061803.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

WESTVILLAGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 49.520.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2004, réf. LSO-AS07429, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(061804.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

MAGNO MANAGEMENT & CONSULTING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 83.481.

—
Le contrat de domiciliation signé le 4 septembre 2001 avec FIDUCIAIRE EUROLUX S.A. est résilié. Le siège social jusqu'alors fixé 28, rue Henri VII, L-1725 est dénoncé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2004, réf. LSO-AR07651. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053696.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

ARI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 60.989.

—
*Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration
tenue le 23 juillet 2004 à 10.00 heures au siège social*

Première résolution

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Madame Maryse Santini de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission. Le conseil la remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Deuxième résolution

Le conseil nomme comme nouvel administrateur, avec effet à partir de ce jour, Monsieur Claude Defendi, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Ces résolutions, adoptées à l'unanimité, seront ratifiées par la prochaine assemblée générale de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

ARI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2004, réf. LSO-AS07794. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061738.3/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

ARI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 60.989.

—
*Extrait du Procès-Verbal de la réunion du conseil d'administration
tenue le 26 juillet 2004 à 10.00 heures au siège social*

Première résolution

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Patrick Picco de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter sa démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Deuxième résolution

Le conseil nomme comme nouvel administrateur, avec effet à partir de ce jour Monsieur Dominique Billion, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Ces résolutions, adoptées à l'unanimité, seront ratifiées par la prochaine assemblée générale de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour extrait conforme

ARI INTERNATIONAL S.A., Société anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2004, réf. LSO-AS07796. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061736.3/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

SECU PHARM CONSULTING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 84.150.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 14 juin 2004

Conformément à l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 14 juin 2004, il résulte de la résolution prise que le Conseil d'Administration:

- accepte la nomination de Mr Mark Ernest Kornfeld, consultant, né à Göteborg le 11 octobre 1965, demeurant à 11, rue Labie, F-75017 Paris en tant qu'Administrateur et Administrateur-Délégué.

Luxembourg, le 14 juin 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2004, réf. LSO-AS05181. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061752.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

CHAMLY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 62.755.

—
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
tenue le 26 juillet 2004 à 10.00 heures au siège social*

Première résolution

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Madame Maryse Santini de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission. Le conseil la remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Deuxième résolution

Le conseil nomme comme nouvel administrateur, avec effet à partir de ce jour Monsieur Dominique Billion, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que son prédécesseur.

Ces résolutions, adoptées à l'unanimité, seront ratifiées par la prochaine assemblée générale de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

CHAMLY INTERNATIONAL S.A., Société anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2004, réf. LSO-AS07800. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061739.3/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

RIDGEWOOD HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 101.975.

—
STATUTES

In the year two thousand four, on the twenty-second of July.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

RIDGEWOOD INVESTMENTS, S.à r.l., a company incorporated and organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal, in process of registration with the Luxembourg trade and companies register, incorporated by a deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, on July 22, 2004 not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

here represented by Mrs Stéphanie Alexandrino, attorney at law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on July 19, 2004 in New Jersey, United States of America.

The said proxy, after having been signed *in varietur* by the mandatory of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) under the name RIDGEWOOD HOLDINGS, S.à r.l. (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial or financial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

II. Capital - Shares**Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties.

If the Company has more than one partner, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation**Art. 7. Board of managers.**

7.1. The Company is managed by a board of managers, composed of at least one A manager and one B manager, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. Managers need not to be partners.

7.2. The managers may be dismissed ad nutum.

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager, or if there are more than one manager, by any manager of the Company.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of its sole manager or, as the case may be, by the joint signature of two managers of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of partners

Art. 12. Powers and voting rights.

12.1. The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.

12.2. Each partner has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of partners has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole partner or the general meeting of partners;
- (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be partners, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the partner(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the partner or, in the case of a plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

VII. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2004.

Subscription - Payment

Thereupon, RIDGEWOOD INVESTMENTS, S.à r.l., prenamed and represented as stated here above, declares to subscribe to five hundred (500) shares representing the whole share capital of the Company and to pay them up by a contribution in kind consisting of all its assets and liabilities, comprising only its subscribed and paid up share capital, so that the amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately two thousand two hundred (2,200.-) euro.

Resolutions of the sole partner

Immediately after the incorporation of the Company, the sole partner, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The number of managers is fixed at seven;
2. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:
 - Robert Rosenthal, company director, born on July 28, 1962 in Seattle, United States, with personal address at 224, Crest Road, Ridgewood, NJ 07451, United States of America, as manager A;
 - James Culver, company director, born on March 19, 1946 in Nashville, United States, with personal address at 725, Parsons Road, Ridgewood, NJ 07451, United States of America, as manager A;
 - Myles Marmion, company director, born on July 28, 1959 in Belfast, United Kingdom, with personal address at 30 Manorgate Road, Kingston, Surrey, KT27AL, United Kingdom, as manager A;
 - Hugo Watson Brown, company director, born on December 25, 1960 in London, United Kingdom, with personal address at 8 Park Avenue, East Sheen, London, SW14 8AT, United Kingdom, as manager A;
 - James Finlayson, company director, born on February 20, 1969 in London, Canada, with personal address at 112, Jean Street, Ramsey, NJ, 07446, United States of America, as manager A;
 - UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., a company incorporated and organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey, registered with the Luxembourg Trade and Company register under number B 64.474, as manager B; and
 - MONTEREY SERVICES S.A., a company incorporated and organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen, registered with the Luxembourg Trade and Company register under number B 51.100, as manager B.
3. The registered office of the Company is set at L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

Capital duty

Insofar as the contribution in kind results in the Company acquiring all the assets and liabilities from RIDGEWOOD INVESTMENTS, S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, Member State of the European Union, the Company refers to article 4-1 of the law dated December 29, 1971 which provides for an exemption from capital duty.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the mandatory of the person appearing, said mandatory signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quatre, le vingt-deux juillet.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

RIDGEWOOD INVESTMENTS, S.à r.l., une société constituée et régie sous le droit luxembourgeois, ayant son siège social au L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal, en cours d'enregistrement au registre du commerce, constituée suivant acte notarié de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire résidant à Luxembourg, du 22 juillet 2004, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

ici représentée par Mme Stéphanie Alexandrino, avocat, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 19 juillet 2004 au New Jersey, Etats-Unis d'Amérique.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination RIDGEWOOD HOLDINGS, S.à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales ou financières ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du Code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un conseil de gérance, composé au moins d'un gérant A et d'un gérant B, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne sont pas nécessairement des associés.

7.2 Les gérants sont révocables ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par tout gérant.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la seule signature de son gérant unique ou, le cas échéant, par la signature conjointe de deux gérants ou, par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent en raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices**Art. 14. Exercice social.**

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

(i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance;

(ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminués des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;

(iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés;

(iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation**Art. 16. Dissolution - Liquidation.**

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) associé(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2004.

Souscription - Libération

Ces faits exposés, RIDGEWOOD INVESTMENTS, S.à r.l., précédemment nommée, représentée comme dit ci-dessus, déclare souscrire aux cinq cents (500) parts sociales représentant l'intégralité du capital social de la Société et de les libérer entièrement par un apport en nature de tous ses actifs et passifs, consistant uniquement dans son capital souscrit et libéré, de sorte que la somme de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ deux mille deux cents (2.200) euros.

Décision de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre de gérants est fixé à sept;

2. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Robert Rosenthal, gérant de société, né le 28 juillet 1962 à Seattle, Etats-Unis, dont l'adresse personnelle est à 224, Crest Road, Ridgewood, NJ 07451, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant A;

- James Culver, gérant de société, né le 19 mars 1946 à Nashville, Etats-Unis, dont l'adresse personnelle est à 725, Parsons Road, Ridgewood, NJ 07451, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant A;

- Myles Marmion, gérant de société, né le 28 juillet 1959 à Belfast, Royaume-Uni, dont l'adresse personnelle est à 30, Manorgate Road, Kingston, Surrey, KT27AL, Royaume-Uni, en tant que gérant A;
- Hugo Watson Brown, gérant de société, né le 25 décembre 1960 à Londres, Royaume-Uni, dont l'adresse personnelle est à 8, Park Avenue, East Sheen, London, SW14 8AT, Royaume-Uni, en tant que gérant A;
- James Finlayson, gérant de société, né le 20 février 1969 à Londres, Canada, dont l'adresse personnelle est à 112, Jean Street, Ramsey, NJ, 07446, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant A;
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., une société de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 64.474, en tant que gérant B; et
- MONTEREY SERVICES S.A., une société de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 51.100, en tant que gérant B.

3. Le siège social de la Société est établi à L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

Droit d'apport

Dans la mesure où l'apport en nature résulte dans la Société détenant tout l'actif et tout le passif de RIDGEWOOD INVESTMENTS, S.à r.l., une société constituée dans l'Union Européenne, la Société se réfère à l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, qui prévoit l'exonération du droit d'apport.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Alexandrino, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2004, vol. 144S, fol. 55, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2004.

A. Schwachtgen.

(062589.3/230/438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2004.

SINICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 69.533.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2004, réf. LSO-AS07807, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(061753.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

SINICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 69.533.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 9 février 2004

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2002 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Maurizio Perego, dirigeant d'entreprises, demeurant à Milan (Italie), président;

Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Commissaire aux comptes:

- PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2004, réf. LSO-AS07805. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061741.3/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

TOTALMET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 101.380.

Extrait de la résolution prise lors de la réunion du Conseil d'Administration du 7 juin 2004

«En vertu du pouvoir lui conféré par l'assemblée générale du 7 juin 2004, le conseil d'administration nomme administrateur-délégué, avec pouvoir de gestion journalière sous sa seule signature, Monsieur Christian Pusterla»

Luxembourg, le 23 juillet 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2004, réf. LSO-AS07390. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061785.3/534/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

ZENTA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 67.468.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la société anonyme ZENTA INTERNATIONAL S.A. tenue extraordinairement en date du 30 juin 2004 à Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich, que:

- Le bilan et le compte de profits et pertes pour l'exercice arrêté au 31 octobre 2002 sont approuvés.
- La perte de l'exercice au 31 octobre 2002 est reportée aux comptes de l'année 2003.
- L'assemblée décide de donner décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

Pour extrait conforme

S.W. Baker

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02295. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061817.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

UKNITUM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 64.143.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire des actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 16 mars 2004*

Monsieur Schaus Adrien, Monsieur De Bernardi Angelo et Madame Ries-Bonani Marie-Fiore sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Heitz Jean-Marc est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Pour extrait sincère et conforme

UKNITUM HOLDING S.A.

A. Schaus / M.-F. Bonani

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2004, réf. LSO-AS07997. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061950.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

LogicaCMG LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 5, rue du Fort Bourbon.
R. C. Luxembourg B 35.212.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2004, réf. LSO-AS08248, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2004.

Signature.

(062266.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2004.

LogicaCMG LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 5, rue du Fort Bourbon.

R. C. Luxembourg B 35.212.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2004, réf. LSO-AS08250, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2004.

Signature.

(062260.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2004.

LogicaCMG LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 5, rue du Fort Bourbon.

R. C. Luxembourg B 35.212.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2004, réf. LSO-AS08251, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2004.

Signature.

(062259.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2004.

LogicaCMG LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 5, rue du Fort Bourbon.

R. C. Luxembourg B 35.212.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2004, réf. LSO-AS08253, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2004.

Signature.

(062257.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2004.

LogicaCMG LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 5, rue du Fort Bourbon.

R. C. Luxembourg B 35.212.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2004, réf. LSO-AS08249, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2004.

Signature.

(062263.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2004.

PLURAL SOURCE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 95.064.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires

tenue au siège social à Luxembourg, le 24 juin 2004

Monsieur Distefano Antonio, maître en sciences économiques, né à Potenza (Italie), le 26 juillet 1972, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, a été nommé nouvel administrateur en remplacement de Monsieur Giammatteo Luca, démissionnaire, pour une période de deux ans. Le mandat du nouvel administrateur viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

Pour extrait sincère et conforme

PLURAL SOURCE INVEST S.A.

G. Diederich / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2004, réf. LSO-AS08030. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061951.3/545/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

GERFLOR FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7-11, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 66.229.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale des actionnaires tenue au siège social le 30 juin 2004

1. L'Assemblée a réélu au poste d'administrateur pour une période venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires devant approuver les comptes annuels clôturant le 31 décembre 2004:

- S.P.V. MANAGEMENT LTD, ayant son siège social au 78, Cannon Street, Londres, GB-EC4P 5LN, Grande-Bretagne
- Monsieur Martin McDermott, demeurant au 78, Cannon Street, Londres, GB-EC4P 5LN, Grande-Bretagne
- Monsieur Anthony Raikes, demeurant au 78, Cannon Street, Londres, GB-EC4P 5LN, Grande-Bretagne

2. L'Assemblée a réélu au poste de commissaire aux comptes pour une période venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires devant approuver les comptes annuels clôturant le 31 décembre 2004, ERNST & YOUNG S.A., Société anonyme, ayant son siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

GERFLOR FINANCE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2004, réf. LSO-AS07637. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061902.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

COMPTOIR TECHNIQUE ET INDUSTRIEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8011 Strassen, 321, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 6.229.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2004, réf. LSO-AS07813, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2004.

Signature.

(061923.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

COMPTOIR TECHNIQUE ET INDUSTRIEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8011 Strassen, 321, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 6.229.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 6 mai 2004

Lors de son assemblée générale ordinaire du 6 mai 2004, celle-ci a pris la résolution suivante:

L'assemblée générale accepte la démission de l'administrateur Monsieur François Thill, né le 14 mars 1943 à Luxembourg, demeurant à L-8041 Strassen, 196 rue des Romains et nomme à sa place Monsieur Roland De Cillia, né le 16 mars 1968 à Luxembourg, demeurant à L-1913 Luxembourg, 4 rue Léandre Lacroix pour une durée de six ans.

Luxembourg, le 26 juillet 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2004, réf. LSO-AS07814. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061920.3/510/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

INVESCO GT, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 34.457.

Le bilan au 28 février 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2004, réf. LSO-AS06855, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2004.

Pour INVESCO GT SICAV

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(061695.3/1126/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

FRAME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 80.959.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2004, réf. LSO-AS07847, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2004.

Signature.

(061907.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

BELAIR INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 58.326.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2004, réf. LSO-AS07980, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(062391.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2004.

BSJ PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 86.698.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2004, réf. LSO-AS07981, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(062392.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2004.

JOCO PROMOTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Mamer.
R. C. Luxembourg B 59.431.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AS08440, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(062140.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2004.

EUROPE LOISIRS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 86.631.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale des Actionnaires tenue au siège social le 7 juillet 2004

1. L'Assemblée a réélu pour une période venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires devant approuver les comptes annuels clôturant le 31 décembre 2004:

- Monsieur Hervé Franc, conseiller en investissement, demeurant au 28, boulevard Malesherbes, F-75008 Paris;
- Monsieur Eric Biren, administrateur de société, demeurant au 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg;
- Monsieur Vincent Goy, administrateur de société, demeurant au 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

2. L'Assemblée a élu ERNST & YOUNG, ayant son siège social 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, commissaire aux comptes pour une période venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires devant approuver les comptes annuels clôturant le 31 décembre 2004.

Pour la société

EUROPE LOISIRS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2004, réf. LSO-AS07132. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061900.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

KELSAY S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 101.983.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le quinze juillet.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) DARIUS EQUITIES S.A., ayant son siège social à Arango-Orillac Building, 2nd floor, East 54th Street, Panama, Republic of Panama et inscrite au registre de Panama sous le numéro 11886, ici représentée par Monsieur Alain Vasseur, consultant, demeurant au 3, rue de Mamer L-8277 Holzem en vertu d'un pouvoir général délivré en date du 10 septembre 2003.

2) VESALTECH TECHNOLOGIES S.A., ayant son siège social à 325 Waterfront Drive, Omar Hodge Building, 2nd floor, Wickhams Cay, Road Town, Tortola, British Virgin Islands et inscrite au registre de Tortola sous le numéro IBC n° 394886

ici représentée par Alain Vasseur, prénommé, agissant en sa qualité de directeur avec signature individuelle.

Une copie dudit pouvoir général restera après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire, annexés aux présentes.

Lesquels comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux.

Titre 1^{er}: Dénomination, Siège social, Objet, Durée, Capital social

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de KELSAY S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg. Il peut être créé par simple décision du conseil d'administration des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer le siège social provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La société aura une durée illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts.

La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement.

Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

Elle pourra généralement faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet et son but.

Elle pourra se servir de collaborateurs internes ou de conseillers et organisateurs externes, qu'elle recrutera, engagera, honorera, pour assurer la réalisation de tout ou partie de son objet social.

Elle peut s'associer ou représenter des personnes physiques ou morales poursuivant le même objet.

La société pourra exécuter son activité tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille Euros (31.000,- EUR) représenté par trois cent dix (310) d'une valeur nominale de cent Euros (100,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire, sauf dispositions contraires de la loi.

Capital autorisé

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social pour le porter de son montant actuel à un million d'Euros (1.000.000,- EUR), le cas échéant par l'émission d'actions nouvelles de cent Euros (100,- EUR) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Le Conseil d'Administration est autorisé

- à réaliser cette augmentation de capital, spécialement à émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois, à fixer l'époque et le lieu de l'émission ou des émissions successives, à déterminer les conditions de souscription et de libération, à faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires, enfin à arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution,

- à faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital,

- à mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans prenant fin le 15 juillet 2009 et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici là n'auront pas émises par le conseil d'administration.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autres, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé et dans le cadre des dispositions légales, spécialement l'article 32-4 de la loi sur les sociétés.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Sous respect des conditions ci-avant stipulées et par dérogation à l'article 10 ci-après, le Conseil d'Administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres.

Le Conseil d'Administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé.

Le capital autorisé et le capital souscrit peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les limites fixées par la loi.

Titre II. Administration, Surveillance

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs seront rééligibles.

Art. 5. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télex ou télécopie, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie. Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

Art. 6. Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de manière générale ou ponctuellement concernant la gestion journalière à un ou plusieurs de ses membres, à un directeur ou à un ou plusieurs comités de direction.

Vis-à-vis des tiers, la société se trouve engagée soit par la signature individuelle du délégué du conseil, soit par la signature conjointe de deux administrateurs.

Art. 7. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par le conseil d'administration agissant par son président ou un administrateur-délégué.

Art. 8. Le conseil d'administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires; ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles.

Titre III: Assemblée générale et répartition des bénéfices

Art. 10. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

L'assemblée générale décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le deuxième vendredi du mois de mai à dix heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tout ou partie des bénéfices et réserves autres que ceux que la loi ou les statuts interdisent de distribuer peuvent être affectés à l'amortissement du capital par voie de remboursement au pair de toutes les actions ou d'une partie de celles-ci désignées par tirage au sort sans que le capital exprimé ne soit réduit. Les titres remboursés sont annulés et remplacés par des actions de jouissance qui bénéficient des mêmes droits que les titres annulés, à l'exclusion du droit au remboursement de l'apport et du droit de participation à la distribution d'un premier dividende attribué aux actions non amorties.

Titre IV: Exercice social, Dissolution

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 14. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Titre V: Disposition générale

Art. 15. La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires.

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2004.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2005.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire aux actions du capital social comme suit:

1) DARIUS EQUITIES S.A. prénommée, trois cent neuf actions	309
2) VESALTECH TECHNOLOGIES S.A., prénommée, une action	1
Total: trois cent dix actions	310

Toutes ces actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille Euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution approximativement à la somme de mille cinq cents euros (1.500,- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

1) L'adresse de la société est fixée au 3, place d'Argent L-1413 Luxembourg.

L'assemblée autorise le Conseil d'Administration à fixer en tout temps une nouvelle adresse dans la localité du siège social statutaire.

2) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

3) Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur Alain Vasseur, consultant, né le 24 avril 1958 à Dudelange, demeurant à L-8277 Holzem 3, rue de Mamer.

b) Monsieur André Pierre, consultant, né le 18 août 1959 à Thionville, France, demeurant à F-57970 Illange, 6B, route de Metz.

c) Madame Marcella Scarati, employée privée, née le 22 novembre 1958 à Laterza, Italie, demeurant L-5740 Filsdorf 2, Gassel.

4) Est nommée commissaire aux comptes:

TRIPLE A CONSULTING, avec siège social L-2156 Luxembourg 2, Millegassel enregistrée au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 61.417.

5) Le mandat des administrateurs et commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an deux mille dix.

6) Conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, l'assemblée autorise le conseil d'administration à confier la gestion journalière à un ou plusieurs de ses membres.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Vasseur, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2004, vol. 144S, fol. 45, case 1. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2004.

G. Lecuit.

(062668.3/220/170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2004.

ACCENT AIGU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8440 Steinfort, 59, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 94.537.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 22 juillet 2004, réf. LSO-AS06656, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2004.

Pour ACCENT AIGU, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(062356.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2004.

PUBLICIS GRAPHICS GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 32.500.

EXTRAIT

Il résulte des décisions de l'assemblée générale statutaire de notre société tenue en date du 10 juin 2004 que:

1) Le mandat du commissaire aux comptes, MAZARS CHARTERED ACCOUNTANTS, avec siège social à Dubai (Emirats Arabes Unis), Qassim Sultan Building, Suite 201, Port Seed, Airport Road, P.O. Box 13876, a été renouvelé pour une durée d'un an, expirant à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2005, statuant sur les comptes annuels 2004.

2) Le mandat du réviseur d'entreprises MAZARS, avec siège social à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian, a été renouvelé pour une durée d'un an, expirant à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2005, statuant sur les comptes consolidés 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2004, réf. LSO-AS07667. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(062097.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2004.

NEW GEOFELT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 62.419.

Extrait des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société le 7 juillet 2004

Il résulte du procès-verbal des résolutions de l'associé unique du 7 juillet 2004 que:

1- L'associé unique a accepté la démission de Sharon Alvarez-Masterton, née le 1^{er} janvier 1968 à Guernsey et ayant son adresse professionnelle à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, GY1 3QL Guernsey, en tant que gérante, avec effet au 20 mai 2004 et lui a donné décharge pour son mandat;

2- L'associé unique a nommé Monsieur Alistair Boyle, né le 13 juin 1976 à Glasgow et ayant son adresse professionnelle à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, GY1 3QL Guernsey, en tant que gérant, avec effet au 20 mai 2004.

Il en résulte qu'à compter du 20 mai 2004, le conseil de gérance est composé comme suit:

Séverine Michel,

Laurence McNairn,

Alistair Boyle.

S. Michel

Gérante

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2004, réf. LSO-AS07357. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(062284.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2004.

FITA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 88.162.

Extrait des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société le 7 juillet 2004

Il résulte du procès-verbal des résolutions de l'associé unique du 7 juillet 2004 que:

1- L'associé unique a accepté la démission de Sharon Alvarez-Masterton, née le 1^{er} janvier 1968 à Guernsey et ayant son adresse professionnelle à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, GY1 3QL Guernsey, en tant que gérante, avec effet au 20 mai 2004 et lui a donné décharge pour son mandat;

2- L'associé unique a nommé Monsieur Alistair Boyle, né le 13 juin 1976 à Glasgow et ayant son adresse professionnelle à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, GY1 3QL Guernsey, en tant que gérant, avec effet au 20 mai 2004.

Il en résulte qu'à compter du 20 mai 2004, le conseil de gérance est composé comme suit:

Séverine Michel,

Laurence McNairn,

Alistair Boyle.

S. Michel

Gérante

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2004, réf. LSO-AS07361. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(061940.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

CARODIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3201 Bettembourg, Zone Industrielle Scheleck.
R. C. Luxembourg B 73.058.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 22 juillet 2004, réf. LSO-AS06662, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2004.

Pour CARODIS S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(062361.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2004.

BOUCHERIE SCHARPANTGEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6140 Junglinster, 21, rue du Village.
R. C. Luxembourg B 57.105.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 22 juillet 2004, réf. LSO-AS06659, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2004.

Pour BOUCHERIE SCHARPANTGEN, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(062359.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2004.

AKIMMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 28, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 49.426.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 20 juillet 2004, réf. LSO-AS05894, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2004.

Pour AKIMMO, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(062349.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2004.

CART LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 94.601.

Extrait des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société le 7 juillet 2004

Il résulte du procès-verbal des résolutions de l'associé unique du 7 juillet 2004 que:

1- L'associé unique a accepté la démission de Sharon Alvarez-Masterton, née le 1^{er} janvier 1968 à Guernsey et ayant son adresse professionnelle à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, GY1 3QL Guernsey, en tant que gérante, avec effet au 20 mai 2004 et lui a donné décharge pour son mandat;

2- L'associé unique a nommé Monsieur Alistair Boyle, né le 13 juin 1976 à Glasgow et ayant son adresse professionnelle à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, GY1 3QL Guernsey, en tant que gérant, avec effet au 20 mai 2004.

Il en résulte qu'à compter du 20 mai 2004, le conseil de gérance est composé comme suit:

Séverine Michel,

Laurence McNairn,

Alistair Boyle.

S. Michel

Gérante

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2004, réf. LSO-AS07359. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061941.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

REALTY HOLDINGS OF ITALY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 87.596.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2004, réf. LSO-AS06738, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(062512.3/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2004.

PERFORM DATA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 69.657.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2004, réf. LSO-AS04998, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(062967.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2004.

PARFUMS ET BEAUTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 56, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 55.360.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 22 juillet 2004, réf. LSO-AS006658, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2004.

Pour PARFUM ET BEAUTE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(062358.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2004.

DE'LONGHI FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 95.384.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 26 janvier 2004*

La société PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, est nommée auditeur externe de la société. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale qui approuvera le bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2003.

Pour extrait sincère et conforme

DE'LONGHI FINANCE S.A.

G. Diederich / V. Arno'

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2004, réf. LSO-AS08072. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061954.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.
